







82^e CONGRÈS
HIm

de l'Union sociale
pour l'habitat —

27>29 SEPT. 2022

Eurexpo – Lyon



Modalités
d'inscription

Modalités d'inscription 82^e congrès

Droits d'inscription

Droits d'inscription(s) souscrits en ligne (sur le site internet)

830€ par personne

*Tarif valable pour toutes sociétés extérieures au Mouvement Hlm :
EPL/SEM, GIE, PACT, centres de formation, architectes, consultants,
cabinets d'avocat, cabinets d'expertise comptable, cabinets d'audit, etc....*

*Au vu du contexte sanitaire au moment de l'ouverture des inscriptions,
nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt
afin de nous préciser votre réservation hôtelière.*

Les inscriptions doivent être terminées le 25 juillet 2022.

Votre règlement ainsi que les références de la facture sont à adresser à :
L'agence Lever de Rideau - Congrès Hlm - 14 rue Maublanc - 75015 Paris.

Modalités d'inscription 82^e congrès

Hébergement



Attention, cette année les hôteliers demandent
le versement intégral des nuits réservées pour votre séjour.

Le solde de votre séjour sera à régler fin juillet afin de recevoir votre bon d'hébergement sur lequel figurera le montant versé.

Les extra seront à payer auprès de l'hôtel lors de votre départ.

Nous vous informons que la catégorie d'hôtel (A, B, C...) ne correspond pas au classement d'étoiles des hôtels : il s'agit de catégories tarifaires.

La gestion en ligne de l'hébergement étant automatisée, le quota des chambres disponibles est porté à la connaissance de l'utilisateur au moment de sa demande.

Au vu du contexte sanitaire et au moment de l'ouverture des inscriptions, nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt afin de nous préciser au plus juste votre réservation hôtelière lors de l'inscription.

En effet à partir du 30 juin, nous ne pourrons plus garantir les quotas hôteliers. Chaque nouvelle réservation de chambre entraînera une demande auprès des hôtels correspondants à la catégorie que vous aurez choisie sans garantie d'acceptation.

Toute modification doit être formulée par écrit (par mail : congrshlm@ldr.fr).

Modalités d'inscription 82^e congrès

Mode d'inscription & règlement

Par internet

www.union-habitat.org

Rubrique "Le Congrès" ; onglet "S'inscrire" et cliquez sur la rubrique "accéder à tous les espaces du Congrès" puis "autres"

Vous devrez envoyer à l'Agence Lever de Rideau le règlement accompagné de la copie de la facture ou de ses références.

Relevé d'identité bancaire / Crédit Coopératif

Titulaire du compte : UNION SOCIALE POUR HABITAT

Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF

Code Banque : 42559

Code Guichet : 10000

Numéro de Compte : 08001670749

Clé RIB : 55

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0016 7074 955

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Règlement à envoyer à :

Agence Lever de Rideau – Congrès Hlm, 14 rue Maublanc - 75015 Paris
ou sur l'adresse mail congrshlm@ldr.fr (pour les règlements par virement)

Les chèques doivent être rédigés à l'ordre de « Congrès HLM ».



Modalités d'inscription 82^e congrès

Facturation

IMPORTANT À LIRE ATTENTIVEMENT : NOUVELLES MODALITÉS DE FACTURATION

A compter de cette année, le système d'inscriptions adressera dès validation de votre panier un mail au gestionnaire désigné par l'organisme, accompagné d'une facture afin de payer les inscriptions et autres prestations commandées.

Chaque modification ou nouvelle prestation commandée fera l'objet d'une nouvelle facture.

Dès lors que des inscriptions sont validées, le gestionnaire recevra chaque fin de mois (à partir de mai) un mail lui indiquant l'état financier de son dossier : *"montant payé et solde restant dû"*.

Pour tous les organismes ayant effectués leur inscription avant le 25 juillet, ils recevront à partir du 29 juillet une facture afin de solder leur compte. **Cette facture devra être IMPERATIVEMENT payée avant le 1^{er} septembre afin de recevoir le(s) dossier(s) complet(s) des congressistes inscrits au Congrès.**

Dans le cas où les inscriptions sont faites après le 25 juillet, la facture devra être régularisée également avant le 1^{er} septembre.

Modalités d'inscription 82^e congrès

Conditions d'annulation

Inscription

Toute annulation devra être confirmée par mail à L'agence Lever de Rideau.

En cas d'annulation entre l'inscription et le 16 juin :
aucun frais d'annulation ne sera perçu

En cas d'annulation entre le **17 juin** et le **19 août** :
50% des droits d'inscriptions seront retenus

Au-delà du 19 août, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Hébergement

Attention, cette année les hôteliers demandent le versement intégral des nuits réservées pour votre séjour.

En cas d'annulation entre la réservation et le 16 juin :
50% des arrhes seront retenus.

Au-delà de cette date, les arrhes ne pourront vous être rendues même en cas d'annulation partielle de séjour.

En cas de no show sur l'une de vos dates de séjour à Lyon, la totalité de la réservation est due.

En cas d'annulation à partir du 19 août, la totalité de la réservation est due.

Plus d'informations :
Pauline AUTOGUE ou Corinne LEMOINE
Agence Lever de rideau
Téléphone : 01 53 63 49 39

Toute annulation devra être confirmée par écrit à :
Agence Lever de Rideau
E-mail : congrshlm@ldr.fr

Modalités d'inscription 82^e congrès

Transport (tarifs spéciaux congrès)

Vous bénéficiez de tarifs avantageux sur le réseau Sncf et sur la compagnie aérienne Air France, à condition d'anticiper votre réservation.



**RÉSERVATIONS
DÈS MAINTENANT**

**Événement : CONGRÈS ANNUEL
DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**

Code Identifiant : **38530AF**

Valable pour transport **du 20/09/2022 au 07/10/2022**

Lieu de l'événement : **LYON**

*Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales ainsi que des conditions de vente et d'après-vente préférentielles sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).***

Connectez-vous sur le site internet de l'événement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=38530AF> pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis*,
- effectuer votre réservation,
- faire émettre votre billet électronique*

Voitures de location

Il n'y a plus de réservation à tarif préférentiel, vous pouvez donc choisir le loueur de votre choix.

Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

* soumis à conditions / ** non disponible dans certains pays



**RÉSERVATION POSSIBLE
3 MOIS AVANT LE DÉPART**

www.sncf-connect.com

Les réservations peuvent être effectuées trois mois avant la date du voyage. Attention le tarif Congrès n'existe plus à la SNCF.

Modalités d'inscription 82^e congrès

Transports à Lyon



**Le Congrès 2022 se tiendra à EUREXPO
PARC DES EXPOSITIONS DE LYON**
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 19h00

RÉSEAU URBAIN

La ville bénéficie d'un réseau de tramway très performant. Nous vous invitons à utiliser ce mode de transport afin de faciliter vos déplacements entre le centre ville et le Parc des Expositions.

Vous pourrez commander un pass/jour (payant) lors de votre inscription.

NAVETTES

Parc Expos / hôtels / Parc Expos

Nous mettons à votre disposition à partir du mardi 27 septembre, **des navettes congrès**, excepté pour les hôtels situés en centre-ville et desservis par les transports.

Attention vous pourrez consulter le plan de transport qui vous sera adressé ultérieurement.

Informations complémentaires :
www.union-habitat.org (rubrique : Le Congrès)

ACCÈS VERS LYON

• VOITURE

À proximité de l'A43 et de l'A46, Eurexpo Lyon est au cœur du réseau autoroutier européen à 4h de Paris, 3h de Marseille. Très facilement accessible en voiture, le Parc des Expositions est à **20 minutes** du centre ville.

Des parkings seront à votre disposition sur le Parc des Expositions.

• **TRAIN (Gare de Lyon Part Dieu ou Perrache) / TGV Paris > Lyon en 1h45**

• AVION (AÉROPORT LYON SAINT-EXUPÉRY)

Eurexpo Lyon est à **20 min** de l'aéroport international Lyon-Saint Exupéry.

Le Rhonexpress, liaison ferrée relie **toutes les 15 minutes** le centre-ville de Lyon en moins de **30 minutes**. *Attention : le pass transports ne fonctionne pas sur cette liaison express.*

L'aéroport Lyon-Bron Affaires, complète cette offre à seulement **5 min** d'Eurexpo Lyon

• LES TRANSPORTS EN COMMUN

> **De la Gare TGV de la Part-Dieu (sortie Alpes) : 30 minutes**

Tram **T3** jusqu'à Vaulx-en-Velin La Soie puis Navettes Direct Eurexpo (Ligne 100)

> **De Lyon Centre : 30 minutes / Métro **D** jusqu'à Grange Blanche + Tram **T5** jusqu'à Eurexpo**

> **De la Gare TGV de Perrache : 40 minutes**

Tram **T2** jusqu'à Grange Blanche + Tram **T5** jusqu'à Eurexpo

> **De la Gare TGV et de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry : 35 minutes**

Rhônexpress jusqu'à Vaulx-en-Velin La Soie puis Navettes Direct Eurexpo (Ligne 100)



**L'UNION SOCIALE
POUR L'HABITAT**
Les Hlm, l'habitat en Mouvement